

## Politique de frais et pénalités applicables sur le paiement de la cotisation annuelle

### 1. Paiement de la cotisation annuelle

La cotisation annuelle est payable en un seul versement au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours. La GMMQ offre toutefois à ses membres le privilège d'étaler le paiement de leur cotisation par débits préautorisés (DPA) mensuels. Pour les nouveaux membres et membres expulsés souhaitant réintégrer la GMMQ, le montant de la cotisation annuelle applicable sera déterminé en fonction du trimestre de l'inscription ou de la réintégration.

### 2. Définitions des statuts de membres

**Membre en règle** : membre qui a réglé sa cotisation annuelle à la GMMQ dans les délais prescrits.

**Membre suspendu** : membre qui n'a pas payé sa cotisation annuelle au 30 mars ou trois (3) mois après l'exigibilité de son paiement.

**Membre expulsé** : membre qui n'a pas payé sa cotisation annuelle six (6) mois après l'exigibilité de son paiement.

**Membre démissionnaire** : membre qui met volontairement fin à son adhésion à la GMMQ par écrit (lettre ou courriel) en mentionnant le motif de sa démission. Aucun frais ne lui sera demandé pour ce faire.

### 3. Frais de retard et pénalités de réadmission

#### **Membre suspendu**

Le membre qui a été suspendu et qui souhaite réintégrer la GMMQ doit payer, en plus du montant de sa cotisation annuelle, des frais de retard de 15,00 \$.

#### **Membre expulsé**

Le membre qui a été expulsé et qui souhaite réintégrer la GMMQ doit payer, en plus du paiement de sa cotisation annuelle applicable au moment de sa réintégration, des frais de réadmission de 130,00 \$.

#### **Membre démissionnaire**

Un membre démissionnaire qui souhaite réintégrer la GMMQ doit payer, en plus du paiement de sa cotisation annuelle applicable, des frais de réadmission de 45,00 \$. Toutefois, s'il souhaite réintégrer la GMMQ avant la fin de l'année civile au cours de laquelle il a démissionné, il devra payer sa cotisation annuelle pour l'année complète, en plus des frais de retard de 15,00 \$.